



INFOS INSCRIPTIONS SAISON 2024/2025

L'adhésion à l'association est de 22€, obligatoire et non-remboursable.

Le règlement en 3 fois des activités (uniquement en chèque sur place et uniquement en CB en ligne) est possible. Les espèces ne sont pas acceptées pour les inscriptions.

Prévoir d'apporter votre avis d'imposition (N-1) si vous pouvez bénéficier d'un tarif 2 ou 3 (se référer à la rubrique "inscriptions" de notre plaquette).

Pensez à vous munir d'un CERTIFICAT MÉDICAL pour vos activités Sport & Bien-être ! AUCUNE INSCRIPTION ne sera possible sans celui-ci (pensez à faire mentionner les activités choisies sur votre certificat) !

Vous pouvez retrouver les raisons de la demande d'un certificat médical via ce lien : [bcc835_0c49087c6a3a4f26b0fec9276be4fbb0.pdf](https://www.opad-dijon.fr/bcc835_0c49087c6a3a4f26b0fec9276be4fbb0.pdf) ([opad-dijon.fr](https://www.opad-dijon.fr)).

Les avoirs délivrés lors de la saison 2023/2024 sont à utiliser jusqu'au 31 août 2024 et NE SONT PAS valables pour la prochaine saison 2024/2025.